

Dissertation : Séparation des pouvoirs

Par **Simon**, le **06/12/2010** à **16:04**

Mon sujet est le suivant : « Montesquieu, le principe de la séparation des pouvoirs et interprétations »

Mon plan :

I – L'interprétation classique : la séparation stricte des pouvoirs

A – La théorie d'un modèle de séparation rigide

B – La caducité de la distinction classique du principe

II – L'amélioration du principe de séparation des pouvoirs

A – Une réinterprétation en souplesse : la collaboration des pouvoirs

B – L'actualité de la séparation des pouvoirs

J'aimerais savoir si mon plan est correct et sinon ce qui ne va pas.

Merci

Par **Deedat**, le **06/12/2010** à **16:56**

Bonjour,

Je crois que les "..." sont à bannir des intitulés. Sinon quelle est ta problématique ?

- La Constitution Américaine est la première à mettre en œuvre la séparation des pouvoirs
- Tu va devoir parler des régime politiques (parlementaire/américain). Pour ce dernier, il faut distinguer la théorie et la pratique (je pense).

Voilà, c'est ce qui me vient à l'esprit, je suis en L1 aussi donc... bon courage.

Par **alex83**, le **06/12/2010** à **17:47**

Bonjour,

Sans me prononcer sur votre plan, le sujet n'est pas évident à traiter étant donné qu'il doit l'être à l'aune de la vision de Montesquieu... Les controverses à ce sujet sont énormes... D'ailleurs, il me semble que la "théorie de la séparation des pouvoirs" ne figure même pas dans son œuvre. Montesquieu, qui faisait partie de la noblesse de robe était un libéral et non un démocrate (il cherchait une certaine liberté politique, une sûreté contre l'arbitraire). Montesquieu distingue en fait 3 "fonctions" (pouvoirs et/ ou puissances) décrites en réalité par leur "objet" et non leur fonction : le pouvoir de faire les lois ; le pouvoir des les exécuter ; le pouvoir de juger les différends (pouvoir juridictionnel). Mais il y a eu nombre de controverses sur l'interprétation du mot "pouvoir" par l'auteur.

Ensuite, pourquoi faisait-il cette distinction, la réponse est souvent illustrée notamment par deux célèbres citations :

[quote:2wnrndpa]« Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser : il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites » ;

« Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».[/quote:2wnrndpa]

Ce n'est pas une séparation totale, stricte. Montesquieu envisage déjà une certaine distributivité ("ces idées souvent aller de concert" ne disait-il pas). Il pense seulement qu'un même organe ne doit pas être totalement maître de deux fonctions. Il parle également d'un fameux système de poids et contrepoids qu'on retrouve dans d'autres systèmes (check and balance). Donc l'exemple des USA et de la France des années 1790' ne correspond pas à la vision de Montesquieu, qui est plus fidèle à la vision anglaise qu'il a d'ailleurs étudiée dans "L'esprit des Lois" (que je conseille de lire, car il est vraiment impressionnant d'anticipation et constitue une vision très moderne pour l'époque).

A noter par ailleurs qu'il n'est pas le premier à parler de séparation, avant lui, Locke avait proposé ce concept. Et enfin, on retrouve cela à l'article 16 de la DDHC (il est important de le rappeler).

Par **Simon**, le **06/12/2010** à **18:46**

Merci beaucoup, vos idées correspondent avec les miennes, tant mieux.